LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE BIOPATH Charenton Liberté

Enr. n° 94–211 139 rue de Paris 94220 CHARENTON LE PONT Tél : 01.43.96.16.76 Fax : 01.45.18.01.72 www.biopath-idf.com

Dr COHEN Brigitte

Dr COVID (patient contact)

M Jean-Bastien VILO

152 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON LE PONT

Examen de M Jean-Bastien VILO

né(e) le 19-06-1996

Dossier LI200722160 du 22-07-2020

Date et heure du prélèvement : 22–07–2020 16:04 (hors informations complémentaires figurant dans le compte-rendu)

COMPTE RENDU D'EXAMENS DE BIOLOGIE MEDICALE

Notre politique de gestion et de protection de vos données personnelles est disponible sur notre site internet <u>www.biopath-idf.com</u>

Valeurs de référence Antériorités

BIOLOGIE MOLECULAIRE

Recherche d'ARN du SARS Cov2 (1)

Aptima SARS CoV2 Assay (Hologic Panther) Sensibilité du gène ORF1ab: 0.01 TCID 50/ml

Origine du prélèvement: Ecouvillon naso-pharyngé

Résultat: Absence d'ARN du coronavirus SARS-CoV-2.

Etiquette Lyse

BIOCOVID

Les données vous concernant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie du Covid-19, sont enregistrées dans le système d'information national dénommé SI-DEP, mis en oeuvre par la Direction générale de la santé du ministère chargé de la santé. Ce traitement d'intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des tests de dépistage Covid-19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquête sanitaire, de surveillance épidémiologique et de recherche via la plateforme des données de santé. Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation, voir opposition) nous vous invitons à contacter l'adresse postale "Correspondant à la protection des données-Direction générale de la Santé (DGS) – Ministère des solidarités et de la santé – 14 avenue Duquesne – 74350 PARIS 07 SP" ou à l'adresse électronique sidep-rgpd@sante.gouv.fr

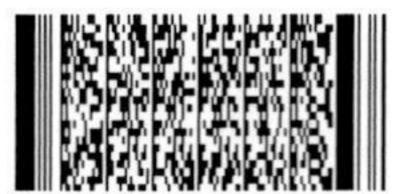
(1) Labo. exécutant : BIOPATH Bry sur Marne - 6 av. des Frères Lumière 94360 BRY S/ MARNE

ANA



Passager: Vilo Jean Bastien (ADT)
Reference du dossier: NK9KV9

Numéro de billet: 923 2403955899



Bureau émetteur:

CORSAIR INTERNATIONAL, ., PARIS

Téléphone: 3917 Date: 08Jun2020

BILLET ELECTRONIQUE

Nous vous remercions d'avoir choisi Corsair!

Ce document est votre billet électronique, il ne constitue pas une carte d'embarquement (vous devez vous enregistrer en ligne ou à l'aéroport, même si vous voyagez sans bagage en soute).

Si vous souhaitez ajouter des services, rendez-vous en ligne sur notre plateforme dédiée (choix de sièges, bagages, etc...).

Le jour du départ présentez-vous à l'enregistrement dès 4h avant le départ de votre vol muni d'une pièce d'identité valable pour votre destination (passeport, carte nationale d'identité...) en cours de validité.

Tous nos vols au départ de Paris décollent de l'aérogare d'ORLY 4.

Thank you for choosing Corsair!

This document is your electronic ticket. It is not a boarding pass (you must check in online or at the airport, even if you are travelling without checked baggage).

If you want to add services, go online on our dedicated platform (choice of seat, luggage etc...).

On the day of departure, check in at check-in 4 hours before departure of your flight with an identity document valid for your destination (passport, national identity card, etc.) that is valid.

All our flights from Paris take off from ORLY 4 terminal.

De	À	Vol	Départ	Arrivée	Fin d'enregistrement
PARIS ORLY Terminal: 3	FORT DE FRANCE MARTINIQUE A.CESAIRE	SS924	14:00 25Jul2020	16:50 25Jul2020	12:30
Classe: A Bagage (4): 1PC Base Tarifaire: AHQCPRT	Opéré par: CORSAIR Commercialisé par: CORSAIR Statut de réservation (1): OK N° de carte fidélité: 0000400491			NVAP (3): 25Aug Durée: 08:50	g2020
FORT DE FRANCE MARTINIQUE A.CESAIRE	PARIS ORLY Terminal: 3	SS925	19:45 22Aug2020	10:10 23Aug2020	18:15
Classe: X Bagage (4): 1PC Base Tarifaire: XHQSRRT	Opéré par: CORSAIR Commercialisé par: CORSAIR Statut de réservation (1): DK Nº de carte fidélité: 0000400491			NVAV (2): 26Jul2020 NVAP (3): 25Aug2020 Durée: 08:25	

⁽¹⁾ OK = confirmé (2) NVB = Non valide avant (3) NVA = Non valide après (4) Chaque passager est autorisé à enregistrer en soute un poids ou un nombre de bagages sans frais supplémentaires, comme indiqués ci-dessus au niveau de la colonne bagages. Chaque bagage ne doit pas excéder 32 Kg